

Un PLF 2020 qui n'engage que ceux qui y croient!

Le 28 octobre dernier, une majorité de parlementaires ont voté un amendement qui prévoit de prélever 20M€ au budget « Formations supérieures et recherche universitaire » en faveur du financement des projets d'innovation technologique et industrielle piloté par Banque Publique d'Investissement (BPI). La BPI apporte son aide aux entreprises sous forme de subventions, d'avances récupérables, de prêts pour financer les activités de R&D ou le lancement industriel et commercial d'une innovation.

Si les moyens mis à disposition par l'État à BPI France ont diminué depuis ces dernières années, **la solution qui consiste à ponctionner ainsi sur la dotation des universités n'est pas acceptable.** Faut-il rappeler que la situation financière des universités se dégrade elle aussi d'année en année : non-compensation du GVT, l'investissement de l'État par étudiant ne cesse de baisser et se trouvait en 2018 à son niveau le plus bas niveau depuis 2008 (source : *Note d'Information*, n° 19.38. © DEPP) pour ne donner que quelques exemples. Est-ce cela l'« *ambition de contribuer à moderniser l'enseignement supérieur européen afin d'améliorer non seulement les conditions de l'innovation et de la productivité de recherche, mais aussi d'accroître les niveaux d'éducation et de favoriser l'inclusion sociale.* » ? (Source : *Présentation du projet annuel de performance 2020*).

Lors de la séance du 28 octobre, il a été fait mention à de multiples reprises de la Loi Pluriannuelle de Programmation de la Recherche (LPPR) de la part du gouvernement pour donner un avis défavorable sur des amendements jurant « *par Apollon, médecin, par Asclépios, par Hygie et Panacée*¹ » que la question sera abordée dans le cadre de la LPPR. Si cette loi doit être la panacée qui guérira les maux de l'ESR, quelle espérance pouvons-nous alors fonder sur les moyens qui devront l'accompagner alors qu'aujourd'hui on rogne crédits de l'ESR ? Comment aborder en confiance les séances de travail bilatérales ou multilatérales sur cette loi alors que le projet de loi de finances 2020 ne préfigure pas la LPPR à venir ?

Sup'Recherche-UNSA **demande que les crédits de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) soient réexaminés, car une telle ponction va fragiliser, voire remettre en cause, les réformes en cours** comme le plan étudiant, la réforme de l'accès aux études de santé ... plus que des promesses, nous attendons des signes forts, concrets et positifs.

Ivry, le 1^{er} novembre 2019,

Pour le Conseil National
Jean-Pascal Simon
Secrétaire général

¹ Début du *Serment d'Hippocrate*.